

Association Sports, Loisirs pour aveugles et Amblyopes

Section Cyclisme : **Paris-Tandem-Club**

Siège Social: 7 bis rue du Loing 75014 PARIS.

Tel/fax: 01.43.20.73.08.

Site Internet: www.aslaa.org

Courriel : secretariat.aslaa@wanadoo.fr

Paris, le 31 Août 2017

Chers amis sportives et sportifs,

Notre saison de cyclisme est sur le point de redémarrer.

Votre licence sportive a expiré **depuis le 31 août 2017**.

Pour renouveler votre licence (compétition ou loisir) ou **en souscrire une pour la première fois**, merci de nous adresser rapidement, le coupon-réponse ci-joint ainsi que l'intégralité de votre règlement.

Le total de votre règlement doit inclure :

- La cotisation au club
- Le paiement de la licence fédérale :
- La participation financière pour l'entretien ou l'utilisation d'un vélo du club :
 - o Pour les tandémistes déficients visuels :
 - Licence compétition : 80€ forfaitaire pour l'entretien
 - Licence loisir = 60€ pour l'entretien)
 - o Pour les pilotes : 30 euros
 - o Pour les cyclistes solos : zéro, ils devront régler la cotisation au club et leur licence fédérale uniquement.

N'oubliez surtout pas le **certificat médical** pour la nouvelle saison. Il est obligatoire pour tout le monde. Pour les déficients visuels, vous devez également fournir un certificat médical de votre ophtalmologue spécifiant votre **classification** b1, b2, b3, b4, b5 « optionnelle » ainsi que la non contre-indication à la pratique d'une activité sportive quelle qu'elle soit.

ATTENTION : le renouvellement ou la création d'une nouvelle licence compétition ne peut se faire sans la date de délivrance des certificats médicaux. Nous en avons donc besoin **rapidement** !

Il est demandé aux personnes ayant souscrit au cours de la saison écoulée à une licence en compétition de bien vouloir la renouveler en compétition. Ceci nous éviterait des tracasseries administratives.

Vos chèques sont à libeller à l'ordre de l'ASLAA.

Merci de renvoyer le coupon réponse que vous trouverez ci-dessous accompagné de votre règlement et votre certificat médical au secrétariat de l'association à l'adresse figurant en entête de ce courrier : **Association ASLAA ; 7bis rue du Loing Bat1 75014 PARIS**.

En vous remerciant par avance, nous vous souhaitons une excellente saison sportive 2017--2018.

Le secrétariat de l'ASLAA

Coupon Réponse

(A imprimer et à renvoyer)

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse postale :

Tel fixe et mobile :

Adresse de courriel :

Taille de vêtements haut et bas :

Taille (hauteur) :

Poids :

Handicap : visuel, physique ou valide.

Cochez d'un x les cases qui vous concernent dans le tableau ci-dessous :

Adhésion à l'association de 48 €	X
Licence F.F.H Tandem adultes Loisir de 32 €	
Licence F.F.H Tandem ou solo Compétition - de moins de 20 ans 32 €	
Licence F.F.H Tandem ou solo Compétition + de 20 ans de 55 €	
Licence Cadre de zéro € sans licence sportive (personnes qui ne pratiquent aucune activité sportive au sein du club)	
Participation en compétition à l'entretien d'un tandem de club 90€	
Utilisation/entretien tandem du club en loisir déficient visuel à 60 €	
Utilisation/entretien tandem du club en loisir pilote à 30€	
Les personnes ne pratiquant que de façon occasionnelle (moins de 3 sorties par an) devront souscrire au passeport loisir : 6€ pour 3 jours consécutifs en lieu et place d'une licence fédérale annuelle.	
Total	

Je joins :

- un chèque de € établi à l'ordre de l'A.S.L.A.A.
- un certificat médical et/ou ophtalmologique visuel.

NOTICE d'INFORMATION

En fonction du type de pratique choisie, voici ce que vous devrez régler.

En loisir :

Si vous êtes aveugle ou malvoyant(e) âgés de moins de 20 ans, vous réglerez :

- La licence compétition moins de 20 ans à 32€ ou la licence loisir et la cotisation au club de 48€
- la participation à l'entretien forfaitaire du matériel annuel pour 60€
- Total : 140€ en loisir ou 140€ en compétition

Si vous êtes adulte, aveugle ou mal-voyant(e) âgés de plus de 20 ans, votre adhésion inclura :

- La licence loisir à 32€ ou la licence compétition pour 55€ ;
- La cotisation au club de 48€ ;
- 60 ou 90€ en fonction du type de pratique choisie : loisir ou compétition pour l'entretien du matériel.
- Total : 140€ en loisir ou 193€ en compétition.

Si vous êtes valide pilote âgé de 16 à 20 ans, votre adhésion inclura :

- La cotisation à l'association (48€) ;
- La licence loisir ou compétition pour jeunes jusqu'à 20 ans (32€) ;
- L'entretien forfaitaire du matériel pour 30€.
- Total : en loisir 110€ ; idem pour la compétition : 110€.

Si vous êtes valide pilote âgé de plus de 20 ans, votre adhésion inclura :

- En loisir : la cotisation à l'association pour 48€ ;
- La licence pour 32€
- La participation forfaitaire à l'entretien du matériel pour 30€ ;
- Total en loisir : 110€.

En compétition :

Votre adhésion inclura :

- La cotisation à l'association pour 48€ ;
- La licence compétition pour 55€ ;
- L'entretien forfaitaire du matériel pour 30€.
- Total : 133€.